

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 41

Artikel: Lè fenne du z'ora ein lé
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



COMMISÉRATION

A Lourtier, le feu destructeur a fait des ruines. En deux heures, la plus grande partie du village fut transformée en un monceau de cendres fumantes. A la porte de l'hiver, plus de cent personnes se trouvent sans abri, sans vêtement chaud et sans provision d'aucune sorte. Jusqu'ici ces gens vivaient dans la pauvreté, mais ils étaient heureux quand même, car ils possédaient un toit pour s'abriter des intempéries, du pain pour apaiser leur faim et du bois pour se chauffer en hiver. Maintenant que ce minimum sur lequel ils comptaient n'est plus qu'un amas de ruines, il ne leur restera plus rien que des dettes et les yeux pour pleurer, quand ils auront vendu les quelques vaches et chèvres qu'ils possèdent. La misère noire les attend, eux et leurs enfants, si des mains secourables ne viennent à leur aide.

Je connais un brave homme que ce malheur subit plongea dans une profonde consternation, parce qu'il a le don de pouvoir ressentir les sensations des personnes auxquelles il s'intéresse. Je l'entends encore, quand il apprit qu'à Lourtier presque rien de ce qui fut consumé n'était assuré, se mettre à pousser toute une série de « aïe, aïe », comme si on lui coupait une jambe. A la même table et au même instant, un autre citoyen, honnête au demeurant, mais plein de sa propre justice, ne sut, en face de cette touchante commisération, que tonner de toutes ses forces contre l'impardonnable insouciance des gens qui, disaient, préfèrent dépenser pour des plaisirs fugitifs les quelques francs nécessaires à une assurance contre les risques d'incendie. Là-dessus, l'homme aux « aïes » relevant la tête, apostropha le Caton irrité en lui demandant :

— Monsieur, excusez mon étonnement, mais je croyais que vous étiez dans la soixantaine !

— J'ai exactement 59 ans, répondit le citoyen interpellé et rien chez moi ne permet le doute. Comment faut-il donc que je m'explique votre hésitation ? ajouta-t-il encore tout surpris.

— Pardonnez à ma franchise, reprit l'homme aux « aïes », si je vous avoue qu'en entendant exprimer votre surprise de l'insouciance des habitants de Lourtier, j'ai cru que vous étiez né d'hier. Tous les hommes, vous aussi bien que moi-même, nous cultivons, je vous l'assure, l'insouciance, cette plante aux émanations soporifiques. La prospérité de cette mauvaise herbe dépend du degré de notre inexpérience et de notre manque de réflexion. Les habitants de la vallée de Bagnes et de tant d'autres villages blottis au cœur des montagnes de ce beau canton du Valais sont pauvres pour la plupart et comme les lys des champs ils s'en remettent à la Providence du soin de leur avenir. N'agissent-ils pas du reste dans le même esprit que l'automobiliste ou l'homme sans « iste » qui ignore le danger parce que jusqu'ici il y a

toujours échappé ? Les gens de Lourtier ont eu tort de ne pas s'assurer contre l'incendie, c'est un fait. Ils s'en accusent eux-mêmes aujourd'hui, mais hélas, il n'est plus possible de revenir en arrière et les ruines ne se relèveront pas d'elles-mêmes. Les Confédérés, une fois encore, ouvriront charitablement leurs bourses, car ils ne veulent pas imputer à crime aux pauvres sinistrés un défaut qui, malheureusement, est inhérent à notre nature à tous. Et ceux qui ont des fruits ou des pommes de terre dont ils ne savent que faire sauront où les expédier. Cette aide confédérale sera en même temps un avertissement aux autorités valaisannes qui, en songeant à leurs nombreux villages, aux maisons toutes en bois, massées dans un fond de vallée ou aux flancs des monts, voudront sûrement combler sans retard une déplorable lacune de la législation de leur canton.

A titre de conclusion, l'homme aux « aïes » ajouta encore :

— Si j'étais conseiller d'Etat valaisan, par cette sécheresse, je ne ferais plus l'œil !

Aimé Schabzigre.



LÈ FENNE DU Z'ORA EIN LÈ

L AI a dza bin quauque teimps, i'oiessé adî dèvesâ de clli novî parti que lè fennè l'ant fé et que l'ai dîant *féménist*. Diabe lo mot que l'ai compregné po cein que ti lè coup que demandâvo cein que l'îre, mè repondant adî :

— Cein lè délicat ! On pâo pas oncora lo dere. Lè maulés à vo z'espliquâ cein bin adrai.

Tot parâi, l'aut'hi, i'è reincontrâ 'na pernetta, ne vîllie, ne dzouvena, ne galéza, ne destra pouèta, on boccon chète. Mè su peinsâ que l'étâi iena de clliâo féménist. Sé pas à quie l'é yu. Cein sè cheintâ, et pu l'è bon. On ètâi dein lo trame dâo Dzorât, setâ l'on dè coute l'autra, et vo sède, d'onna raison à onn'autra, l'a faliu dèvesâ :

— Dinse, vo z'ite appllièhî âo Conteù, que m'a de dinse. Eh bin ! su conteintâ 'na vèrè et vo vu dere la veretâ, que vo pouaissî l'einvouyî à voutron papâ, po cein que tote lè z'autre folhie dâo payî n'ant jamé racontâ que dâi dzanlhie su clli *féménisme* quemet on dit.

— Vouaih !

— Oi, dâi dzanlhie ! Et po coumeincî, mè faut vo dere que su Madama Saffa.

— Quaisî-vo !

— L'è dinse.

— Vouaih !... Madama Saffâ ! Dinse, clli féninisme l'è po recliâmâ po lè vôte.

— Oi. On vâo que lè fenne l'aussant ti lè drâ, assebin quemet lè z'homme. Lè vôte po coumeincî.

— Et aprî ?

— Aprî ?

— Oi ! vo dite lè vôte po coumeincî.

— Eh bin ! aprî on recliâmâ po que lè fenne pouaissant ître dâo Conset comunat et dâo

Grand Conset.

— Et aprî ?

— On recliâmâ po qu'on pouaisse lè betâ âo Conset nationat et âo Conset d'Etat !

— Vouaih ! Et aprî ?

— Aprî ? On recliâmâ po ître âo Conset fédérât, mîmameint presidanna de la Confédérâchon !

— Bouh !... Et aprî ?

— Aprî on recliâmâ po ître dzudzo et avâi son teni dein lo Palais de Lozena !

— O... oh !... Et aprî ?

— On recliâmâ po que lè z'homme ne pouaissant pas ître met dein clliâo z'autorità, que lè fenne l'ai sayant tote solette.

— Vouaih ! Dinse vo sarâi pas po l'égaltâ ?

— Po coumeincî, mâ aprî l'ai arâ la *dictature dâo fennénariat*, quemet on l'ai dit.

— Et lo militéro ?

— Vo, vo z'ite on bôtâ d'ein dèvesâ. Cein vo regarde pas !

— Bin s'on vâo. Mâ... lè bouîbo ?

— Quemet, lè bouîbo ?

— Oi, quand l'ai arâ la *dictature dâo fennénariat*, quemet vo dite, quemet cein vâo-te s'arrein-dî po lè bouîbo. Pâo-t'ître è-te lè z'homme...

— Que dèvetrant lè fère ? L'è su.

— Vâi mâ... vâi mâ... Sé pas quemet vo dere... mâ... vo comprendre prâo que vo vu dere !

— Eh bin ! on recliâmâ.

— Vouaih ? A cô ?

— On recliâmâ âo bon Dieu po que lè z'af-fère l'aulant dinse. Et rondzâi, foudrà bin que no z'accute. Quand on arâ prâo recliâmâ vè lè z'homme po avâi ti lè drâ et quand on lè z'arâ zu, po lè z'autro z'affère foudrà bin qu'on lè z'ausse et que lo bon Dieu l'ai passâ assebin ! L'è dinse, et pu l'è bon... Craset !

Marc à Louis.

APHORISMES

E vocable, d'apparence sévère, vient souvent à point pour rappeler aux hommes un certain nombre de devoirs, dont plusieurs sont agréables à remplir. En voulez-vous la preuve ? Il me suffit de prendre le tome I de la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin, le célèbre gastronome. Les ascètes ne manqueront pas de crier au cynisme, au sacrilège.

« Les animaux se repaissent ; l'homme mange ; l'homme d'esprit seul sait manger. »

Comme Brillat-Savarin « savait manger », il se décernait lui-même, vous le voyez, le diplôme « d'homme d'esprit » ; ce n'était pas un goinfre.

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es. »

Alors, si je mange du veau... !

« La table est le seul endroit où l'on ne s'ennuie jamais pendant la première heure. »

Vous avez bien lu : pendant la première heure ! Je suppose qu'il s'agit du soir. On commence à 7 heures. Jusqu'à 8 heures, c'est la gaieté en permanence. A partir de là, mystère. Brillat-Savarin ne devait pas aimer les discours de banquet ou bien était-ce de sa part une façon de dire qu'ils sont bien ennuyeux ! A son époque, on causait entre amis plus qu'on ne parlait au public.

« La découverte d'un mets nouveau fait plus